

Séance publique du conseil communal du 8 mai 2018

ORDRE DU JOUR

Approbation de l'ordre du jour ;

1. Approbation d'actes, de contrats et de conventions ;
2. Approbation de l'organisation scolaire et du plan d'encadrement périscolaire 2018-2019 ;
3. Approbation du « PDS – plan de développement de l'établissement scolaire » ;
4. Lecture de l'état des restants de l'année 2017 ;
5. Création de deux postes d'ouvriers communaux ;
6. Création d'une taxe pour la location d'une parcelle de terrain au jardin collectif communal ;
7. Création d'une taxe pour la location de la friterie communale.

Divers.

Présents: M. Henri GEREKENS, bourgmestre, M. Luc PAULY et M. Tom FABER, échevins, M. Jeff MULLER, Mme Monique KUFFER, M. Charles WELTER et M. Raymond REMAKEL, conseillers.

Mme Muriel SEIL-NOURISSIER, secrétaire.

Absents : Mme Wally ZACHARIAS et M. Jean Valentin BODEM, conseillers, excusés.

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

Approbation d'actes, de contrats et de conventions.

Les contrats et compromis suivants ont été approuvés :

- 1^{er} avenant au contrat de travail de Mme Manon MAJERUS, épouse JUNG, cuisinière auprès de la Maison Relais, augmentant la durée de travail de 35 à 40 heures hebdomadaires ;
- Compromis de vente du 26 avril 2018 conclu entre la commune de Redange/Attert et M. Alfred SANGERS de Niederpallen, concernant des fonds inscrits au cadastre de la commune de Redange, section F de Niederpallen, d'une contenance de 96 centiares, au prix de 480,00.-€ ;
- Compromis de vente du 26 avril 2018 conclu entre la commune de Redange/Attert et M. et Mme André KIEFFER-BOCK de Niederpallen, concernant des fonds inscrits au cadastre de la commune de Redange, section F de Niederpallen, d'une contenance de 4 ares 96 centiares, au prix de 2480,00.-€;

- Compromis de vente du 26 avril 2018 conclu entre la commune de Redange/Attert et M. Marc ZIGRAND de Niederpallen, concernant des fonds inscrits au cadastre de la commune de Redange, section F de Niederpallen, d'une contenance totale de 8 ares 51centiares, au prix total de 4255,00.-€ ;
- Compromis de vente du 26 avril 2018 conclu entre la commune de Redange/Attert et M. Georges WEBER de Niederpallen, concernant des fonds inscrits au cadastre de la commune de Redange, section F de Niederpallen, d'une contenance totale de 19 ares 76 centiares, au prix total de 9880,00.-€.

Lecture de l'état des restants pour l'année 2017.

Le conseil communal décide d'admettre en reprises provisoires la somme de 95.602,27.- € et en décharges la somme de 8.513,71.-€.

Création de 2 postes d'ouvriers communaux.

Création de deux postes d'ouvrier communal à tâche complète à l'atelier de la commune et de classer les candidats retenus dans la carrière E de l'ouvrier communal.

Création d'une taxe pour la location d'une parcelle de terrain au jardin collectif communal à Redange/Attert.

Création d'une taxe pour la location d'une parcelle au jardin collectif à Redange/Attert, de cinquante euros (50,00.- €) par an et par parcelle louée.

Création d'une taxe pour la location de la friterie mobile.

Création des tarifs à percevoir pour la location de la friterie mobile, comme suit :

- deux-cents euros (200,00.- €) pour la location aux associations locales ;
- quatre-cents euros (400,00,-€) pour la location à des personnes privées ou aux associations non locales ;

- caution de deux-cents euros (200,00.- €) par location ;
- 0,50.- € par kilomètre pour le transport sur place.